



in

situ

CULTIVER SA VILLE ET SON PÉRIURBAIN

THÈME aménagement urbain

n° 0
Mai 2018

Agriculture et urbanisme sont de prime abord deux termes qui s'opposent.... Pourtant la planification urbaine, les SCoT et les PLUi, cherchent aujourd'hui à réconcilier l'urbain et l'agricole, à mieux inscrire l'agriculture dans la ville et au sein des espaces péri-urbains. Pour ce faire certains vont jusqu'à revisiter l'organisation et la hiérarchie des éléments qui structurent la ville.

DE L'AGRICULTURE DANS LA VILLE

L'agriculture a longtemps été ignorée pour permettre aux villes de s'étendre. Les terres agricoles ont été sur-consommées avec l'habitat pavillonnaire sur de grands tènements fonciers. Et ce sont le plus souvent, des terres particulièrement fertiles qui ont été utilisées pour l'urbanisation.

Avec la révolution industrielle et des transports, espaces urbains et espaces agricoles ont été, de plus, entièrement découplés.

Aujourd'hui il faut admettre que les sols sont une ressource noble à ne pas gaspiller car ils ont une valeur productive et alimentaire. Et dans la ville, pour des raisons historiques, les sols sont souvent très fertiles.

Il faut faire face à la crise énergétique - réduire les déplacements, limiter les besoins d'intrants -, et permettre au plus grand nombre l'accès à une alimentation saine - cultiver ou faire de l'élevage près de la ville supposerait le recours à des pratiques non contaminantes -.

Et considérer les aspirations croissantes des citoyens désireux de faire l'expérience du jardinage... Peut-être leur donner les moyens de s'auto-alimenter, ou de se ressourcer au contact du vivant.

Il faut faire face au réchauffement climatique, ménager des « îlots de fraîcheur » dans la ville. Préserver ses capacités de résilience en limitant par exemple « l'imperméabilisation » des sols pour faire face

aux aléas climatiques et faciliter l'absorption des fortes pluies.

Toutes ces raisons, et d'autres encore, nous conduisent à sérieusement envisager la manière de conjuguer enjeux agricoles et urbains. Et particulièrement dans les zones dites « de développement », vouées à l'accueil de nouveaux habitants.

C'est précisément ce que prétend faire l'agriurbanisme.



PARLER D'AGRICULTURE URBAINE

Une démarche d'agriurbanisme implique que soient reconnues et admises les particularités de l'agriculture urbaine.

De par sa situation dans la ville ou au sein des espaces péri-urbains, l'agriculture urbaine fait face à des contraintes spécifiques : pression foncière, précarité du droit d'exploiter (bail oral), morcellement

DÉFINITION : L'AGRICULTURE URBAINE

Dans son acception la plus courante, l'agriculture urbaine c'est l'agriculture qui est dans la ville ou à sa périphérie, et dont les produits et les services sont majoritairement destinés à la ville.

Mais on parle aussi d'agriculture urbaine pour désigner l'activité agricole qui se développe en milieu contraint par l'urbain, quelle que soit la destination des produits, locale ou extra-territoriale, qu'il s'agisse ou non d'une « agriculture classique ou professionnelle ».

Loin de se limiter aux fermes high-tech et à l'agriculture sur les toits, l'expression renvoie à une large panoplie de formes et de techniques qui tentent de déjouer les contraintes urbaines, et à tirer parti des possibilités et des besoins de la ville. ■

et petits parcellaires, cohabitations d'usages urbains et agricoles parfois difficiles.

Mais cette agriculture sera avantagée par le contact rapproché, voire direct, aux consommateurs.

Pour les citoyens, l'agriculture urbaine participera des espaces ouverts, de son « cadre non bâti » où la nature bien que productive sera à portée du regard. Voire plus, si des cheminements lui permettent de traverser ces petits écrins de « campagne ».

Dans les faits, lorsque l'on parle d'agriculture urbaine, on se référera le plus souvent à du maraîchage, aux petits élevages « professionnels », ou aux pratiques habitantes comme les jardins partagés ou jardins collectifs.

APPROCHER L'AGRICULTURE PAR L'URBANISME

La démarche d'agriurbanisme vise à valoriser et à mieux sécuriser l'agriculture en milieu urbain ou périurbain.

Cela peut consister en milieu urbain à investir les « vides » non édifiés, ou les délaissés, espaces inutilisés, indéfinis autour des constructions.

Dans un contexte plus large, intercommunal par exemple, et dans le périurbain, l'agriurbanisme peut être une manière de penser le projet de territoire. Elle invite à réfléchir l'espace selon ses potentialités productives : ne pas construire sur les terres à forte valeur agronomique, ne pas créer d'enclaves agricoles, ne pas complexifier et ajouter aux efforts de déplacement constants de l'agriculteur, éviter de tronquer un endroit et risquer de perturber l'équilibre d'un système agricole plus vaste.

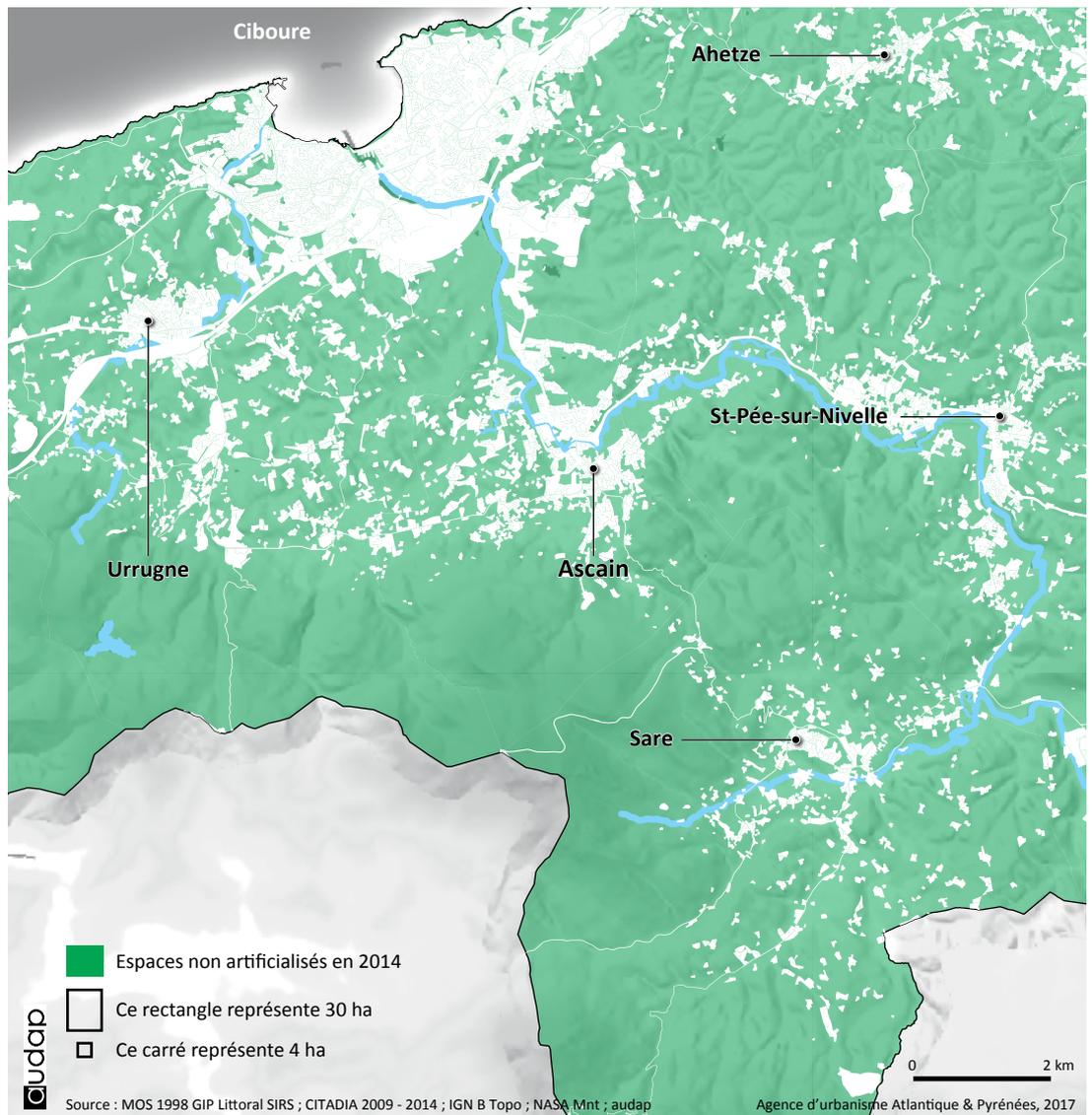
Les diagnostics agricoles menés dans le cadre des PLUi cherchent en principe à minimiser ces perturbations. Il reste que la valeur agronomique des terres agricoles n'y est pas systématiquement considérée, faute d'informations et de connaissances suffisantes du territoire.



Amotz - commune de St-Pée-sur-Nivelle

Cette carte du littoral sud de l'agglomération Pays Basque montre le grand morcellement des espaces agricoles dans les secteurs de plaines (le vert) et la forte imbrication de ces espaces avec les «espaces artificialisés» (en gris), retirés de l'agriculture pour les besoins urbains et que l'on peut assimiler à de la tâche urbaine.

Cette situation illustre celle des territoires péri-urbains en général. Comment la tâche urbaine va-t-elle évoluer dans ces espaces? Sur ces secteurs de pression urbaine quelle place sera-t-il fait à l'agriculture demain? Comment les espaces agricoles pourront-ils résister à la progression urbaine?



LA CPUL CITY DE BOHN & VILJOEN

L'approche d'agriurbanisme peut encore aller au delà pour tenter de tirer parti de tous les potentiels de l'agriculture - milieu productif, ouvert, naturel, paysager, îlot de fraîcheur, support potentiel de lien social, de ressourcement pour les individus -.

Les architectes britanniques Katrin Bohn et Andre Viljoen ont imaginé dans les années 2000 le principe du Continuous Productive Urban Landscapes (CPUL) : une manière d'intégrer l'agriculture dans la planification urbaine en lui donnant un rôle vertébral.

Des espaces agricoles sont mêlés à une trame urbaine faite de cheminements piétonniers et de trames paysagères. Cette trame agricole dans le centre-ville, est ainsi connectée à toutes les formes d'espaces verts existantes, et fait le lien avec l'espace rural environnant. L'agriculture se trouve ainsi au centre du projet urbain et non plus comme on l'envisage habituellement, à sa périphérie ou à ses marges.

Plus de 10 ans après sa conception, ce principe théorique nous fait penser aux « trames vertes et bleues » que la loi Grenelle en France nous enjoit de préserver, voire de restaurer, à travers la planification urbaine. À ceci près que les trames vertes et bleues ont avant tout pour objet de préserver la biodiversité des territoires, tandis que les Continuous Productive Urban Landscapes de Bohn & Viljoen sont aussi des espaces productifs. La juxtaposition de ces deux types d'armatures est certainement possible.



Source : The CPUL concept-Bohn&Viljoen-2002

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2017

Continuous productive urban landscape (CPUL) est un concept de planification urbaine intégrant la culture alimentaire dans la conception des villes, terme utilisé pour la première fois par Bohn & Viljoen Architects en 2004 - Source : <https://goo.gl/qUZesh>

La mise en oeuvre de ce modèle est en train d'être tentée partout dans le monde. Il s'avère plus facile à implanter dans les quartiers périphériques où l'urbanisation n'est pas encore achevée et consolidée. Il devrait aussi inspirer l'organisation de principe de territoires plus vastes dans des contextes plus peri-urbains. ■

Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. + 33 (0)5 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. + 33 (0)5 33 64 00 30

Crédits Photos

AUDAP, sauf mention

Comité de rédaction

Hélène Larralde, Alain Franck,
Ludovic Réau

Conception & réalisation graphique

AUDAP

Impression :

AUDAP - 31/05/2018



Flashez le code
pour télécharger
le document



@audap_org

www.audap.org